

RÉFORME DE LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS *Opinion de M. Alexandre Lodez, Directeur-Président de HELMo*

Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre...

Je me réjouis que les politiques (PS-CDh) aient trouvé un accord pour que la réforme concernant l'allongement des études des enseignants aboutisse. Tous les étudiants qui voudront devenir enseignants (actuellement en Haute Ecole ou à l'Université) verront leur formation renforcée tant au niveau des disciplines enseignées qu'au niveau des sciences humaines et de la pédagogie.

Je me réjouis car cette réforme est essentielle pour garantir un niveau de formation de haut niveau pour nos enseignants et donc aussi pour nos jeunes.

Je suis par contre atterré par leur volonté de mettre ce décret en vigueur pour septembre 2019.

Ce décret amène une réforme en profondeur de la formation. Il rassemblera les acteurs des HAUTES ECOLES et des UNIVERSITES qui vont devoir collaborer dans quatre filières d'enseignement (du niveau maternel au niveau secondaire supérieur). C'est du jamais vu.

Ces acteurs, qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble sur des programmes de formation d'une telle ampleur, doivent disposer d'un temps de préparation suffisamment long. Il y a des accords à trouver non seulement sur les contenus et l'articulation de ceux-ci mais aussi sur les méthodes pédagogiques et la cohérence de l'ensemble des nouveaux dispositifs de formation. Il modifiera aussi le pilotage des formations puisque les acteurs co-organiseront ou co-diplômeront les nouvelles formations.

La mise en place trop rapide du « Décret Paysage » a amené son lot de critiques et de nombreux ajustements qui, par manque de préparation, impactent encore aujourd'hui le fonctionnement des Hautes Ecoles.

La volonté des acteurs de l'enseignement supérieur **est de réussir cette réforme**. Cela implique de la mettre en place dans des conditions optimales de réflexion et de concertation.

Quand on sait que les deux partis de la majorité au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont mis deux ans à se mettre d'accord sur le texte de cette réforme, il semble raisonnable qu'ils comprennent que les acteurs de terrain ont besoin d'une échéance jusqu'au mois de septembre 2020 pour la mettre en œuvre.

Un peu de sagesse s'il vous plaît... il y va du sérieux et de la qualité de nos formations.

M. Alexandre Lodez
Directeur-Président de HELMo